

Ne traite pas le crocodile de sale gueule avant d'être complètement sorti du marigot.
Alexandre Vialatte.



Mot du Maire

C'est l'été, le temps des vacances, bientôt, mais déjà les enfants de l'école de Saint Jean d'Heurs partent quelques 5 jours avec les enseignants et des accompagnants au bord de la mer.

On peut se réjouir de cette initiative, il y a certainement parmi ces enfants certains dont ce sera la seule sortie de l'été. Mais pour tous ce sera un moment inoubliable de découverte et d'apprentissage, ailleurs et autrement et aussi apprentissage de la vie avec les autres, pas toujours si simple.

Tout le monde a participé à la réalisation de ce beau projet construit tout au long de l'année. Tout le monde, ce sont bien sûr les enseignants, eux ne seront pas complètement en vacances durant ces 5 jours et les bénévoles aideront à l'encadrement des enfants. Salut à eux !

Ce voyage se fait aussi grâce aux financeurs, les parents, évidemment pour 75 € par enfant ; le Département via la dotation à l'animation locale ; l'Amicale qui réinvestit dans de nombreuses activités, animation, participation, l'argent qu'elle gagne tout au long de l'année à travers un tas d'animations. Salut à tous ses bénévoles et à sa Présidente.

La Commune se doit de participer au financement de tels projets, l'école c'est le coeur de la commune, les enfants l'avenir de tous. Le vieillissement de la population ici et partout, nous le rappelle cruellement.

Garder à Saint Jean d'Heurs son école avec ses trois classes et enseignants, est la condition d'un enseignement de qualité. Pour cela il faut anticiper sur une baisse inéluctable des effectifs. La seule solution est de favoriser la construction de logements en location, 4 ou 5, ils amènent de jeunes couples avec de jeunes enfants scolarisables ici.

Les élus sont mobilisés autour de cet objectif, déjà des rencontres se font avec les organismes dont c'est la mission. Ce travail de fond n'est pas spectaculaire mais nécessaire et efficace.

Salut aux écoliers de Saint Jean d'Heurs bon séjour à eux et bel été à toutes et à tous.

Bernard Frasiak,
Maire de Saint Jean d'Heurs


Mairie de Saint Jean d'Heurs - Département du PUY-DE-DOME

• Le Bourg 3 Place Rouget de Lisle 63190 SAINT JEAN D'HEURS • 04 73 73 12 73 •
mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

Edité et imprimé par : Commune de Saint Jean d'Heurs - Tiré à 250 exemplaires – Gratuit

COM.

La **commune** informe les habitants régulièrement avec le **bulletin papier**, que vous avez devant les yeux. Edité chaque trimestre, il est distribué chez tous les habitants, mais il est possible pour des personnes éloignées (ou pas) de la commune de le recevoir dématérialisé par internet, il suffit d'en faire la demande en

Commune de  mairie. **Saint Jean d'Heurs** La page **face book** elle répond en tapant **Commune de saint jean d'heurs** et vous avez l'annonce des activités associatives, culturelles ou concernant le quotidien de la Commune. Cette page est très suivie de 500 à 40.000 vues selon les annonces.

Enfin vient de renaître, avec l'aide de Céline Ursat adjointe, le **site de la commune**.

Il présente un tas de rubrique dont les menus de la cantine, la liste et composition des associations, les partenaires de la vie communale et aussi diverses pages sur l'histoire locale.

Chacun peut faire des propositions ou de simples remarques sur le contenu.

A retrouver sur **communedesaintjeandheurs.fr**

TRANSPORT

D'ailleurs on ne dit plus transport on dit mobilité. La Commune déjà bien desservi en transport en commun (on ne dit pas mobilité en commun) va voir dès **septembre** une nouvelle desserte.

Elle traversera et c'est une première Saint Jean d'Heurs. Arrêts du bus à Courtade, le Bourg, Valadier et La Maison Blanche et cela

7 fois par jour. Des panneaux indicateurs de ces haltes vont bientôt être installés. Le syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois, SMTUT organise cette liaison de Thiers/ Lezoux AR, Kéolis en est l'opérateur.

A l'attention des familles concernées par le **transport scolaire** pour la rentrée de septembre 2026,

l'inscription est en ligne à partir du 25 juin <https://smtut.montransportscolaire.net>

Dans le cadre d'un renouvellement, il faut reprendre l'adresse mail et le mot de passe renseigné l'année précédente. Les informations seront à mettre à jour.

Une fois l'inscription effectuée avant le 16 août 2026, la carte sera adressée par courrier. Passé cette date, la carte sera à retirer à la Maison de la Mobilité à Thiers.

INFO à **France Service Lezoux** le vendredi 15 juillet 14/17h.

Pour prendre ce bus scolaire 3 nouveaux abris bus commandés par la Commune viennent

d'être installés chez Bayle, Courtade et Fouhet. Ils ont été fabriqués par l'entreprise **Lanki**



Camino installée maintenant à la Maison Blanche, Place de la Soul.

MISSONNET

Commencés en 2025 les travaux d'enfouissement des réseaux secs, téléphone, électricité, éclairage, fibre, au village de **Missonnet**, touchent à leur fin.

Il ne reste que les nouveaux candélabres à se dresser dans l'espace tout le reste est maintenant souterrain.



Les poteaux ciment qui servaient de support dégagent. Tout le monde regrettera sans doute ce magnifique poteau (photo ci-dessus). Il ornait depuis bien longtemps le four du village. Il portait la moyenne tension, merci à lui pour ses bons et loyaux services. Il vient de disparaître du paysage. Comme son petit frère photo ci-contre. Au total c'est une dizaine de ces supports sciés à la base puis évacués. Coût de l'enfouissement à charge de la Commune : **55.000 €**.



Lors d'une récente entrevue entre les élus municipaux et les responsables de **Territoire**

Energie (syndicat intercommunal chargé de l'éclairage) il a été fait part de la volonté de la Municipalité de faire la même opération chez **Courtade** et à **Fouhet**. A suivre...

LUMIERE

L'éclairage public est un sujet sensible et un coût certain pour les finances communales. A ce jour ce sont **153 points lumineux**, un peu plus de la moitié 81 est installée sur des candélabres les autres, 72 sur des poteaux en béton armé .

Ces points lumineux sont programmés pour s'éteindre le soir à 22 h et se rallumer le matin à 6h45 sauf si la lumière naturelle est suffisante comme au beaux jours.

Au **Bourg** les câbles souterrains ont été volés il y a déjà plusieurs mois, la remise en état devrait se faire rapidement (on espère !) après le vote de la convention par le Conseil.

La **Place de la Soul** à La Maison Blanche vient après un an d'attente de voir installé un candélabre et 2 bornes lumineuses mais pas encore branchés ce serait trop simple ! C'est donc Enedis qui va se charger de cette partie avec également l'installation d'un compteur et d'une prise spéciale pour les commerçants ambulants comme la **Pizza Mèizou** tous les vendredis soirs sauf le prochain , elle sera au Bourg.

ECOLE

Une **commission municipale** réunissant, élus, enseignants, agents communaux, et parents d'élève s'est penché sur l'organisation pour la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Son travail de réflexion s'est appuyé sur la récente évaluation par l'Education Nationale du fonctionnement de notre école.

Outre sa bonne intégration dans la vie communale et le confort proposé aux élèves, les évaluateurs ont soulevé quelques pistes d'aménagement :

Les horaires de la sieste pour les petits, à rapprocher de la fin du repas.

Le bruit à la cantine à atténuer

L'entrée commune locataire/écoliers à différencier.

Des propositions ont été élaborée et présentées au **Conseil d'école** de cette mi-juin en présence de Madame l'inspectrice de l'EN. Le Conseil municipal de juillet (le 24) validera l'organisation pour la rentrée du mardi 1 septembre. Parmi les modifications :



la sieste débutera à 13h15 au lieu de 14 h et dans la salle de la garderie ;

l'entrée/vestiaire est transférée dans la classe maternelle ou seront réaménagés les coins toilette ;

enfin de magnifiques protections jaunes de formes sphérique ont été installées aux pieds des chaises de la cantine pour produire du **silence**.

L'équipe enseignante reste la-même, les tarifs cantine et garderie sont inchangés, les effectifs stables, les inscriptions pour les nouveaux écoliers sont en cours.

RECENSEMENT

La population actuelle de Saint Jean d'Heurs est de 703 habitants + 14 comptés à part. Ces chiffres sont une estimation, un vrai **recensement** porte après porte a lieu tous les 5 ans. Ce sera donc le cas en **2027** pour Saint Jean d'Heurs.

Durant 30 jours en janvier et février une agente recenseur comptera les habitants un

par un et aussi le type de logement occupé, la composition de la famille... Ces informations sont précieuses (et anonymes) pour la gestion communale et autres.

Madame Bernadette Dessapt a assuré ce travail durant les 2 précédent recensement en 2015 et 2021 elle sera à nouveau à l'œuvre en 2027 sous la responsabilité du Maire et de l'INSEE. A suivre...

ETAT CIVIL Avril, Mai, Juin

Décès

Le 23 avril, Maison de retraite, Chantal EXBRAYAT, 82 ans épouse de P. Licheron.

Le 26 mai, Maison de retraite, Francisca CONDE,, 98 ans , veuf.

Depuis ce début 2026 plusieurs anciens habitants de Saint Jean d'Heurs, éloignés de la commune sont décédés :

Madame Christiane Fogarolo née Chevalerias (la Maison Blanche) mère de Aurélie Fogarolo employée municipale inhumée à Saint Jean d'Heurs.

M. Roger THEALLIERr (Missonnet) décédé à Nissan (34) inhumé à Saint Jean d'Heurs

Madame Jeannine EXBRAYAT née Rongère mère de Bernadette. Chevalerias, décédée à 100 ans et inhumée à Saint Jean d'Heurs.

Nos très sincères condoléances aux familles endeuillées.

Naissance

Le 4 juin 2026 est née à Clermont Ferand Adèle DESSAPT fille de Baptiste et Julie Dessapt domiciliés chez Bayle. Bienvenu à Adèle.

Mariage

Le 9 mai de Marjorie Valériane DELIMARD et de Aline Yvette BLONDEAU.

MAISON de RETRAITE

L'EHPAD mutualiste, Michele Agenon à La Maison Blanche a depuis peu un nouveau



directeur M. **Stéphane JOBLON**. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les liens entre l'établissement et la Municipalité sont nombreux en particulier avec le **CVS**, le Conseil à la Vie Sociale instance où

se retrouvent tous les acteurs de l'Ehpad dont la Commune, chaque trimestre.

M. le Directeur nouvellement arrivé tient à développer ces liens entre l'EHPAD mutualiste du groupe **AEZIO** et la Commune. Dans ce sens il propose, en cas de forte chaleurs, de mettre à disposition ses installations adaptées aux anciens de la commune en cas de nécessité.

C'est ça l'esprit mutualiste !

A VENDRE

La Commune au fil des années et des opportunités constitue une **réserve foncière**. Ainsi elle a pu acheter l'ex poterie devenue Place de la Soul , la maison dite Voisse au Bourg et ses terrains, municipaliser les biens de section de Missonnet. Parallèlement elle a décidé de se séparer de parcelles boisées au non dispersées sur la commune et difficile à valoriser directement.

Accompagner des services spécialisés du Département M. Ortiz adjoint et d'autres élus ont fait le tour de ces parcelles. Une estimation de leur valeur a été formalisé elles sont mise à la vente si elle trouve acheteur et validation du CM.

Les parcelles concernées : Missonnet, C 412 et 413, 4000 m2 ; Entre Missonnet et Courtade ZD 77 4900 m2 ; chez Bayle ZD 49 8900 m2 ; chez Torrent D 161 7849 m2

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec la mairie le montant de l'estimation leur sera donnée.

CINE

Deux séances de cinéma pendant l'été :

Vendredi 3 juillet Comédie réalisée par E.

Patron avec A. Dussolier, Miou-Miou, A.Ducret

C'EST QUOI L'AMOUR

1h48 | Comédie Écrit et réalisé par F. Gorgeart

Vendredi 24 juillet 1h39 | Comédie | Écrit et réalisé par Nicolas Charlet, Bruno Lavaine

ALTER EGO

Avec Laurent Lafitte, Blanche Gardin, Olga

NOUVELLES INSTALLATIONS, au Bourg démarre la construction du projet aquaponie porté par Info et Culture avec la participation de bénévoles et de l'entreprise ADS, financement du Département et mise en place du jeu de grimpe dit la **Pyramide ou l'Araignée**, en corde. A voir pour la Saint Jean !

VENDREDI 26 FETE PAYSANNE**16/22 heures****Le Bourg**

40 exposants producteurs : miel, légumes, viande, fromage, pain, escargot, confiture, huile de noix ...et aussi plats orientaux, Pizza Méizoux

Artisans créateurs : bijoux, livres occitans, couture, produits de beauté, savon

Animaux, vachettes, chevaux, chèvre, moutons

19h/19h30

Spectacle

Démonstration **Para Voltige adaptée** avec **EquiElibre**, Emilie Boilon et un groupe de 8 résidents du Foyer des Granges



Animation musicale par le trio **RED COVER**, une formation 100% Thiernoise,

Le trio reprend les incontournables de la chanson française et ...

musique trad par **Philippe Marmy**.

Buvette et restauration sur place, orientale, ou pizza Méizoux.

SAMEDI 27 RAPINE et KERMESSE**10heures30****Stèle de Rapine RD 2089**

Cérémonie officielle en mémoire des transmetteurs installés à Rapine puis déportés (1940/1943). Déplacement en véhicules militaires (ACVMA) à la ferme de le Rapine.

Monument aux morts de Saint Jean d'Heurs dépôt de gerbe

15h00**Salle des fêtes**

Spectacle musical de l'Ecole mis en scène par les enseignants et l'association Touchatou.

16h00/24h00**Le Bourg**

Kermesse, jeux, Buffet et buvette

Retraite aux **flambeaux**

Feu de la **saint jean**